

## Résultats des souscriptions aux obligations 2023-01 émises par le Fonds de Placements Collectifs en Titrisation « FT AUTO MOBILITY »

Résultats des souscriptions aux obligations 2023-01 émises par le Fonds de Placements Collectifs en Titrisation «FT AUTO MOBILITY»

Le FPCT «FT AUTO MOBILITY», dont le règlement de gestion a été agréé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 02/06/2023 sous la référence n° AG/TI/002/2023 et dont le document d'information de l'émission initiale a été visé à cette même date sous la référence n° VI/TI/002/2023, a terminé avec succès sa première levée de fonds sur le marché.

La période de souscription s'est déroulée du 12/06/2023 au 14/06/2023 inclus. Le montant total des obligations émises s'élève à 626.1 Millions de Dirhams.

L'opération porte sur la cession par SOFAC au fonds de créances résultant de contrats de location avec option d'achat de véhicules à moteur et de contrats de prêt finançant l'achat de véhicules à moteur. Ces contrats ont été conclus entre SOFAC et des clients d'Auto Hall ou de l'une de ses filiales.

SOFAC STRUCTURED FINANCE agit en tant qu'établissement arrangeur et gestionnaire du fonds, tandis que CDG Capital en tant que chef de fils du syndicat de placement, CIH BANK et Société générale Marocaine des Banques sont des membres du syndicat de placement.

Les principales caractéristiques de l'émission des obligations 2023-01 se déclinent comme suit :

Emetteur	«FT AUTO MOBILITY» Fonds de Titrisation
Montant nominal unitaire	100.000 MAD
Nombre d'obligations	6.261
Date de jouissance	19/06/2023
Rythme d'amortissement	Trimestriellement à chaque date de paiement, tel qu'indiqué dans les conditions définitives applicables
Taux d'intérêt nominal (*) retenu à l'issue de la période de souscription	3.76%
Prime de risque	75 points de base
Date d'amortissement finale	20/03/2027




(\*) Le taux d'intérêt nominal relatif à la première période de référence, appliqué aux obligations 2023-01, est fixé à partir de la courbe du taux de référence des Bons du Trésor du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 08/06/2023 soit un taux 13 semaines de 3,01%, augmenté d'une prime de risque de 75 points de base.

Pour les périodes de références qui suivent la fin de la première période de référence et jusqu'à complet amortissement des obligations 2023-01, le taux d'intérêt nominal des obligations sera déterminé par l'établissement gestionnaire à chaque date de révision du taux d'Intérêt nominal, selon les modalités suivantes :

- **Taux de référence** : Le taux le plus élevé entre le taux de référence 13 semaines publié par Bank Al-Maghrib le Jour Ouvré précédant la date de révision du taux d'Intérêt nominal et le taux directeur annoncé par le dernier conseil Bank Al-Maghrib précédant cette même date de révision ;
- **Prime de risque** : 75 points de base.

### Résultats des souscriptions :

Qualité de souscripteur	Montants proposés en MAD	Montants alloués en MAD	Taux de satisfaction	Taux d'intérêt nominal retenu
Etablissement de crédit	245 000 000,00	245 000 000,00	100%	3,76%
OPCVM	306 100 000,00	306 100 000,00	100%	3,76%
Organisme de retraite et de pension	45 000 000,00	45 000 000,00	100%	3,76%
Autres compagnies financières	30 000 000,00	30 000 000,00	100%	3,76%
<b>TOTAL</b>	<b>626 100 000,00</b>	<b>626 100 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>3,76%</b>

Arrangeur & Etablissement Gestionnaire 	Initiateur 	Dépositaire 
<b>Syndicat de Placement</b>		
Chef de file du Syndicat de Placement 		Membres du Syndicat de Placement 